

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION aux conditions particulières du contrat de location n°

Le Locataire : ENT. DANIEL FRAISSE

Le Fournisseur : CUDS

Désignation du Matériel	Quantité	N° de série
SUMMIT 3208	1	
COUVRE	1	
RADAR ENFRANOOB	2	
SIMONE ANTENNE	1	

Lieu d'installation : 6 100 AV VIEUX VILLAGE 07300 ST SOAN DES MOUCS

Le Locataire soussigné reconnaît que les équipements désignés ci-dessus ont été livrés et installés conformément à la commande qu'il a passé au fournisseur.

Le Locataire a réceptionné les équipements et déclare avoir parfaite connaissance de ses conditions d'utilisation et d'entretien.

Il les reconnaît conformes aux spécificités du contrat de location et du bon de commande y afférent et confirme l'achèvement des opérations de mise en service.

LE LOCATAIRE (nom et qualité du signataire)

Fait à :

Le :

Ent. Daniel FRAISSE

Signature et cachet commercial :
07300
Tél. 04 75 81 00 00
SIRET 313 100 000 000 000